



Parlement jurassien
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Motion

No 1226

Vagabonder plus loin !

Créé en 2001 à l'initiative du canton du Jura en collaboration avec les trois principales entreprises de transports publics de la région (CarPostal, les CJ et les CFF), l'abonnement Vagabond est une communauté tarifaire jurassienne formée de 15 zones. Les usagers choisissent les zones qui leur sont utiles et peuvent ainsi voyager librement et sans limite avec les transports publics dans les zones choisies. Pour le prix de 5 zones, il est permis de vadrouiller de manière illimitée sur l'ensemble du territoire jurassien.

L'abonnement Vagabond peut être annuel ou mensuel, pour les adultes comme pour les jeunes. Il est bien sûr très utilisé par les apprentis et les étudiants qui se déplacent jusqu'à leurs lieux de formation. A noter que certaines parties du Jura bernois comprenant notamment Moutier et Tramelan ont logiquement été intégrées dans la communauté tarifaire dès les débuts du Vagabond.

Depuis la rentrée 2018, le canton du Jura et le canton de Bâle-Campagne ont ouvert une deuxième classe à Laufon dans le cadre de la maturité gymnasiale bilingue commune au Lycée cantonal de Porrentruy et au Gymnase de Laufon. Par ailleurs, de nombreux jeunes Franc-Montagnards se déplacent quotidiennement à La Chaux-de-Fonds, notamment pour se rendre au lycée Blaise-Cendrars. Il paraît donc pertinent, pour une question d'équité, d'étendre aujourd'hui les zones de l'offre Vagabond destinée aux jeunes Jurassiennes et Jurassiens jusqu'à Laufon, ainsi que jusqu'à La Chaux-de-Fonds.

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Gouvernement d'entreprendre les démarches nécessaires auprès des partenaires concernés afin d'étendre l'offre de l'abonnement Vagabond pour que les étudiants et apprentis qui se déplacent à Laufon et à La Chaux-de-Fonds puissent, dans un souci d'équité, également bénéficier de cette offre.

Delémont, le 5 septembre 2018

Pauline Queloz